

Séquence	Partie II : Droit et Justice en France Thème 1 : Le Droit codifie les relations entre les hommes dans une société
Temps imparti	La partie II doit représenter 40% du temps consacré à l'éducation civique, soit environ 8 heures Le thème n°1 sera traité en 3 heures
<u>Quelle démarche ?</u>	Après avoir étudié, les libertés et les droits en France en prenant appui sur des libertés et des droits précis, les élèves doivent à présent appréhender la notion de Droit (au singulier) puis de Justice. Le thème débute par une « situation problème » de violence dans un établissement scolaire ce qui amène les élèves à réfléchir sur la nécessité de textes écrits permettant de gérer les conflits et apportant des réponses. Cette réflexion est également permise par l'étude d'une fable.
<u>Quelle problématique ?</u>	<i>Problématique du professeur :</i> Qu'est-ce que le Droit ? Comment le Droit codifie-t-il les relations entre les Hommes ? <i>Problématique des élèves :</i> Quelles sont les réponses qui peuvent être apportées aux problèmes de violences entre les individus ?
<u>Quels objectifs ?</u>	En partant de l'étude orale d'une image de violence, il est possible de questionner les élèves sur les différents moyens en leur possession de résoudre un conflit. La fable de La Fontaine « Le Loup et l'agneau » vient alors, dans un deuxième temps, prendre tout son sens: elle permet à la fois <ul style="list-style-type: none"> - de faire un lien transdisciplinaire avec le programme de français en 4^e - de replacer dans son contexte (lien avec le programme d'histoire de 4^e) la notion de Droit (qui apparaît en effet avec la mise en place de la démocratie puisque les textes écrits qui vont être étudiés résultent de grands débats publics, de rapports de forces possibles au sein d'une démocratie) - tout en insistant sur le besoin pour une société de se doter de règles codifiant les relations entre individus. L'étude de différents textes écrits permet de montrer comment les Hommes ont inventé des règles (codes) de vie pour éviter les situations de violences, et nous amène à distinguer les divers textes et leur hiérarchie: <ol style="list-style-type: none"> 1) L'allusion au règlement intérieur du collège permet d'expliquer le fait que les réponses apportées à la violence dans un établissement scolaire sont issues d'une concertation entre les diverses personnes impliquées dans le collège (représentants des parents, des élèves, des professeurs...) conformément à la loi en vigueur.

	<p>2) La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen reprise dans le Préambule de la Constitution de 1958, permet d'évoquer ces normes juridiques suprêmes garantes, dans un Etat, du respect des droits des individus.</p> <p>3) Enfin, la loi sanctionne le non respect des droits de l'Homme : elle est la source du droit pénal et civil et est donc étudiée à partir d'un extrait du Code pénal</p> <p>Il est par ailleurs possible de reprendre cette situation problème comme point de départ lors de la 3^e partie du programme d'éducation civique qui traite de la « sûreté : un droit de l'Homme ».</p>
<p><u>Documents proposés à l'exploitation pédagogique</u></p>	<p><u>1^{ère} partie sur le droit en France :</u> Situation problème : ↻ Photographie : une bagarre dans une cour de collège ↻ La Fable <i>Le Loup et l'agneau</i> de Jean de la Fontaine ↻ Un extrait du règlement intérieur du collège (rappel de 6^o) ↻ Extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (articles 2, 5 et 12) Cette DDHC présente en préambule de la Constitution de 1958 permet d'introduire la notion de constitution comme texte juridique suprême du pays ↻ Extraits du Code pénal : articles 222-11, 222-12 <u>2^e partie sur le droit européen :</u> la directive 2004/23/CE du Parlement européen concernant le don de gamètes et l'assistance médicale à la procréation.</p>
<p><u>Bibliographie et sitographie</u></p>	<p>➤ JESTAZ Ph., <i>Le Droit</i>, Editions Dalloz, 6^eédition, 2010, 154 pages Le 1^o chapitre intitulé « Eléments d'une définition » est très utile pour comprendre la notion de droit avec 3 sous parties (une forme de pouvoir social, un accord de non recours à la violence et enfin un système), le chapitre III sur les ordres supranationaux et transnationaux est également intéressant. Le reste apparaît trop technique.</p> <p>➤ AUBERT J., <i>L'Essentiel de l'introduction au droit</i>, Ellipses, 2010, 183 pages Livre divisé en 3 parties : le droit objectif, l'organisation judiciaire française, les droits subjectifs. L'organisation est intéressante puisque chaque thème est abordé grâce à quelques pages de cours suivies d'un cas pratique accompagné des solutions avec des références à la Constitution, au Code pénal... (Fiche n°5 sur les principes d'organisation institutionnelle européenne)</p> <p>➤ CORNU G. (sous la direction de), <i>Vocabulaire juridique</i>, Editions PUF, Association Henri Capitant, 2007, 1024 pages Possibilité de l'utiliser comme dictionnaire, à la fin de l'ouvrage, quelques pages consacrées aux Maximes et adages du droit français.</p>

	<p>➤ Le site http://education.france5.fr/justice/ peut être un complément à une étude (se présente uniquement sous forme de textes et doit être accompagné d'un questionnaire rédigé par le professeur.</p> <p>➤ Le site http://www.ado.justice.gouv.fr est plus intéressant : l'élève peut travailler en autonomie, 5 petites études de cas sont abordées (divorce, racket, abus sexuel...) avec le dénouement de ces histoires : intervention de la force publique, tribunal des enfants...</p>
<p><u>Compétences du socle commun</u></p>	<p>Compétence 6 : connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale : en connaissant les règles fondamentales de la démocratie et de la justice ainsi la possibilité d'aborder les grandes institutions européennes à travers la Cour européenne des Droits de l'Homme.</p> <p>Compétence 5 : avoir des repères littéraires (en lien avec le cours de français) : connaître une œuvre majeure et pouvoir donner son contexte historique.</p> <p>Lire et utiliser différents langages : 1) Être capable d'identifier la nature et les types de documents, de prélever et de croiser des informations</p> <p>2) Réaliser un schéma à partir d'informations prélevées dans les documents</p>
<p><u>Notions-clé et vocabulaire</u></p>	<p>Constitution, Droit, Loi, directive européenne</p>